6. Communication du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, à Washington, au Ministre du Dominion du Canada, à Washington.

7 avril 1928.

Monsieur,—J'ai l'honneur de recevoir votre note du 5 avril, au sujet des pourparlers entamés entre le gouvernement canadien et les Etats-Unis, relativement à la canalisation à eau profonde du Saint-Laurent. Je prends note de votre suggestion à l'effet que l'attitude des Etats-Unis a été exposée assez clairement et d'une manière assez définie pour permettre au gouvernement canadien d'entreprendre les démarches nécessaires projetées, et de discuter la question à ses différents points de vue, avec les provinces d'Ontario et de Québec. Comme vous, je ne vois absolument aucune raison pour que le gouvernement canadien hésite maintenant à aborder cette discussion avec les provinces.

Je prends note également de la suggestion du gouvernement canadien de Sa Majesté à savoir qu'il serait expédient de s'entendre sur des plans techniques définitifs ayant trait au développement de la section internationale avant de procéder à aucune évaluation du coût des travaux, ou avant de prendre une décision quant à l'ordre de construction ou la répartition des travaux, et qu'une conférence devrait avoir lieu entre la section canadienne de la commission mixte et les ingénieurs qui représentent la province d'Ontario; qu'il serait en outre expédient, à la suite de cette conférence, que la commission mixte se réunisse en assemblée plénière dans le but d'étudier plus à fond les problèmes de génie qui se présentent dans la section internationale. Sans doute, le gouvernement des Etats-Unis est tout à fait de l'opinion que le gouvernement canadien doit consulter les provinces et la section canadienne de la commission mixte des ingénieurs. En tout temps, la section américaine de la commission mixte sera prête à discuter et à soumettre à un nouvel examen, en assemblée plénière de la commission, les problèmes de génie qui se rattachent à la construction de la section internationale. Toutefois, j'ai l'honneur d'émettre l'opinion que les pourparlers en vue de conclure un traité ne devraient pas nécessairement être ajournés en attendant l'issue de ces discussions et du nouvel examen de la commission mixte des ingénieurs et qu'il serait désirable que les pourparlers fussent poursuivis en même temps que l'examen desdits ingénieurs, vu que l'on aura besoin de l'avis et concours de ces derniers. Les Etats-Unis seront prêts à offrir au gouvernement canadien, en tout temps, la pleine mesure de leur coopération en vue de mener à bonne fin les améliorations projetées.

Permettez-moi, monsieur, de vous réitérer l'assurance de ma très haute considération.

(Signé) FRANK B. KELLOGG.

A l'honorable Vincent Massey, Ministre du Dominion du Canada.